

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 18 juin 2015

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 18 juin à 18h30, en présence de M VIGNON (Maire), Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus.
Sont excusés : M.. LE MENS (Adjoint chargé des travaux), Mme GOURVÈS (Enseignante)

1- Situation prévue à la rentrée prochaine et mutations au niveau du personnel enseignant:

CM2 :	23	Daniel Gourmelon (3/4 temps) Nolwenn Prigent (1/4 temps)
CM1 :	21	Sylvie Boué
CE2 :	21	Gaëlle Gourvès
CE1 :	27	Céline Beaugendre
CP :	28	Martine Le Martelot
MS/GS :	25 (5 + 20)	Véronique Bernier
PS2/MS :	27 (5 + 22)	Yann Simon
PS1-PS2 :	26 (10 + 16)	Adeline Poulmarch

Le total des élèves prévu est de 198. Cette répartition n'est, bien évidemment, **que provisoire**, la définitive ne sera connue que le jour de la rentrée, des inscriptions ou des départs pouvant encore modifier ce projet.

Concernant l'enseignement de l'Anglais, Céline Beaugendre l'assurera en CP (45 mn par semaine) par échange de service, en CE1 (2 x 45 mn), Sylvie Boué assurera l'enseignement de l'Anglais en CM1 (2 x 45mn), Gaëlle Gourvès s'occupera de sa classe (CE2) et des CM2 (2 x 45 mn).

Nous souhaitons une bonne continuation à Frédéric Guennal (AVS) dont le contrat arrive à échéance.
Pour le personnel communal, pas de changement notable à signaler, Maïté Chailieu étant toujours en congé de maladie.

2- TAP et APC :

Voici l'emploi du temps qui sera appliqué à la prochaine rentrée scolaire, sans changement par rapport à l'an dernier :
Lundi, mardi et jeudi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 16h, 16h à 16h30 : TAP libres

A noter, **tous les mardis**, 1h d'APC, de 16h à 17h.

Mercredi : cours de 9h à 12h, puis garderie payante jusqu'à 12h30.

Vendredi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 15h. De 15h à 16h30 : TAP avec activités variées, la nouveauté résidant dans le fait que ces activités du vendredi deviennent payantes (2€/semaine : tarif établi sur la base de l'heure de garderie : 2,16€ l'heure). Cette contribution sera facturée périodiquement comme la cantine et la garderie.

Un PEDT (Projet Educatif De Territoire) a été établi par une commission issue du comité de pilotage des rythmes scolaires. Ce projet consiste en un document d'une trentaine de pages qui précise tout ce qui a déjà été réalisé depuis une année, les différents ateliers, animateurs, les objectifs du projet,... Ce PEDT est quasiment rendu obligatoire pour pouvoir prétendre aux 50€ versés par enfant pour aider à la mise en place des TAP. Actuellement, il ne correspond pas encore aux exigences de la Direction des Services De l'Education Nationale, mais, dès qu'il sera validé, il pourra être mis en ligne sur le site de la commune pour consultation.

3- Projet d'école :

(Voir document affiché)

3- Extension de l'école :

(Voir document affiché)

La garderie de l'école étant devenue trop petite au vu du nombre d'élèves la fréquentant, la Municipalité a décidé de lancer une réflexion début 2013 afin de définir des priorités pour l'extension de certains locaux sur un terrain communal jouxtant l'école.

L'ensemble prévoit une nouvelle bibliothèque municipale d'environ 170m², une garderie de 100m² et une salle de motricité d'une surface à définir avec éventuellement une salle d'Arts Plastiques pouvant être ouverte à des associations extérieures.

Des 3 projets présentés, l'un a retenu plus particulièrement notre attention. Dans ce cas de figure, la bibliothèque se situe à l'avant, juste derrière le salon de coiffure actuel, puis la garderie et la salle de motricité, côte à côte, la salle de motricité faisant face à la salle de repos actuelle.

La salle de motricité actuelle pourrait devenir la classe de CM1, les 2 salles de repos seraient alors celle actuelle et un nouveau local construit dans le prolongement de celle-ci, se trouvant ainsi dans une zone plus favorable au repos des enfants.

La garderie actuelle deviendrait la salle à manger des maternelles et la classe de CM1 laissée libre serait à nouveau une salle d'arts plastiques comme par le passé.

La salle de rangement de matériel actuelle serait alors utilisée comme passage, en remplaçant la fenêtre existante par une porte de communication pour faciliter l'accès à la salle de motricité, évitant ainsi un plus long trajet en extérieur. Cette demande ne semble pas avoir été prise en compte dans le nouveau plan, mais sera portée rapidement à la connaissance de l'architecte-conseil.

Ensuite, le plan rectifié sera transmis aux services compétents avant la fin de l'année pour obtention de subventions. Un appel d'offre aux architectes sera alors lancé et, d'ici 2 ou 3 ans, le projet pourrait aboutir.

4- Travaux d'été :

La liste définitive sera transmise en mairie fin juin et l'ensemble des travaux demandés détaillé sur place en présence des employés communaux, comme chaque année.

Au programme cet été : le remplacement des plaques de toitures du préau élémentaire par des plaques translucides qui permettront un éclairage plus lumineux.

L'installation, le passage des câbles pour les vidéoprojecteurs en CE2, CM1 et CM2 et la pose d'un appareil en CM1, les 2 autres devant suivre l'an prochain.

Bonnes vacances à tous !

Rappel:La rentrée scolaire pour les élèves est fixée au mardi 1^{er} septembre 2015

(Le traditionnel café de rentrée, initié par Animation Ecole, se tiendra dans la cour, entre 9h et 10h)